



Trappes, le 20 juin 2016 - La société Egide informe ses actionnaires que l'assemblée générale mixte s'est réunie comme prévu le jeudi 16 juin 2016. Les actionnaires présents ou représentés détenaient 1 244 543 actions (soit 27,83 % sur un total de 4 471 906 actions ayant droit de vote) et 1 268 803 voix (soit 28,18 % sur un total de 4 502 462 droits de vote), soit plus de 20 % des actions requises pour atteindre le quorum d'une assemblée ordinaire et plus de 25 % des actions requises pour atteindre le quorum d'une assemblée extraordinaire.

Au cours des débats tenus lors de cette assemblée générale, deux nouvelles résolutions ont été demandées par un actionnaire :

Résolution n° A : révocation d'un administrateur

L'assemblée générale a décidé de mettre fin aux fonctions d'administrateur de Monsieur Philippe BREGLI, président du conseil d'administration de la société.

Résolution n° B : nomination d'un administrateur

L'assemblée générale a décidé de nommer en qualité de nouvel administrateur, Monsieur Michel FAURE, pour un mandat d'une durée de 4 ans.

En conséquence de l'approbation de la résolution n° A (voir tableau ci-dessous), le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale pour constater que le mandat d'administrateur de Monsieur BREGLI s'était terminé et que la présidence du conseil d'administration était ainsi vacante. Le conseil a ensuite décidé de regrouper les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général de la société. A compter du 16 juin 2016, Monsieur James (Jim) F. COLLINS, directeur général, a donc été nommé également président du conseil d'administration pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur.

Monsieur Jim COLLINS, déclare : « *Le Conseil d'administration remercie Philippe BREGLI pour son investissement personnel et son dévouement à Egide durant ces nombreuses années et lui souhaite tout le meilleur pour ses projets futurs.* »

Le résultat du vote des résolutions ordinaires et extraordinaires est le suivant :

Résolutions ordinaires	Résultat des votes
1 - Approbation des comptes sociaux	Approuvée à l'unanimité
2 - Conventions de l'article L225-38 du code de commerce	Approuvée à l'unanimité
3 - Affectation du résultat	Approuvée à l'unanimité
4 - Approbation des comptes consolidés	Approuvée à l'unanimité
5 - Approbation du rapport du président sur la gestion des risques	Approuvée à l'unanimité
6 - Approbation du rapport sur les options de souscription d'actions	Approuvée à l'unanimité
7 - Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire	Approuvée à l'unanimité
8 - Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant	Approuvée à l'unanimité
9 - Nomination d'un administrateur	Approuvée à l'unanimité
10 - Attribution de jetons de présence	Approuvée à l'unanimité
11 - Pouvoirs pour les formalités	Approuvée à l'unanimité
A - Révocation d'un administrateur	Approuvée à 63,31 %
B - Nomination d'un administrateur	Approuvée à 77,51 %

Résolutions extraordinaires	Résultat des votes
12 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires avec DPS	Approuvée à l'unanimité
13 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires sans DPS	Rejetée à 79,59 %
14 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'autres valeurs mobilières (titres de capital) avec DPS	Rejetée à 69,67 %
15 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'autres valeurs mobilières (titres de capital) sans DPS	Rejetée à 79,62 %
16 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission de titres de créance avec DPS	Approuvée à 99,998 %
17 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par émission de titres de créance sans DPS	Rejetée à 79,56 %
18 - Délégation de compétence pour augmenter le nombre de titres à émettre (clause d'extension)	Approuvée à 94,33 %
19 - Délégation de compétence pour augmenter le capital par placement privé (article L411-2 II du code monétaire et financier)	Rejetée à 79,56 %
20 - Délégation de compétence pour émission de stock-options	Approuvée à 99,97 %
21 - Délégation de compétence pour augmenter le capital au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise (PEE)	Approuvée à l'unanimité
22 - Modification des statuts (création d'un collège de censeurs)	Approuvée à 99,97 %
23 - Nomination d'un censeur	Non mise au vote
24 - Pouvoirs pour les formalités	Approuvée à 99,97 %

Il est rappelé qu'en matière ordinaire, une résolution est approuvée si elle obtient la majorité des votes et qu'en matière extraordinaire, une résolution est approuvée si elle obtient au moins 2/3 des voix pour et est rejetée si elle obtient au moins 1/3 des voix contre.

A compter du 16 juin 2016, le conseil d'administration d'Egide se compose ainsi :

- Jim COLLINS, Président du conseil d'administration, Directeur Général
- Colette LUCAS, administratrice indépendante
- Jean-Louis MALINGE, administrateur indépendant
- Michel FAURE, administrateur indépendant
- Véronique LAURENT-LASSON, administratrice indépendante

Monsieur Michel FAURE est diplômé de l'Ecole Polytechnique Paris et ingénieur des Mines Paristech. Il a effectué son début de carrière en tant que haut fonctionnaire (développement industriel et assistance aux entreprises privées) avant de rejoindre le secteur privé, d'abord en qualité de responsable marketing dans une entreprise d'électronique puis en qualité de dirigeant d'un groupe industriel du secteur aéronautique et de défense. Il se tourne ensuite vers le monde financier en rejoignant le groupe Siparex, et prend en charge un portefeuille d'investissements dans le secteur de la sécurité et des télécommunications.

Madame Véronique LAURENT-LASSON a commencé sa carrière chez Euronext en tant que responsable des transactions internationales (admission des actions étrangères, des produits de taux et produits dérivés). En 2000, elle fonde le département ECM chez le broker du groupe Crédit Mutuel CIC « CM-CIC Securities » constitué de 24 professionnels (plus de 1 milliards d'euros levés avec plus de 40 introductions en bourse, 25 augmentations de capital réalisées et plus de 40 contrats de liquidité sous gestion). En 2006, elle rejoint Kepler comme responsable de l'équipe ECM puis Aelios Finance en novembre 2010 où elle crée Aelios Bourse et effectue le placement privé de Antenne Réunion et l'introduction en bourse de EOS Imaging. A ce jour, elle dirige la société Sponsor Finance et accompagne les PME-ETI dans leur recherche de financements adaptés à leurs besoins (placements privés, introductions en bourse, augmentations de capital,...). Diplômée de Dauphine, elle est également administrateur de la SFAF, présidente du groupe IT ainsi que du groupe Valeurs Moyennes.

Ce nouveau conseil d'administration continuera de soutenir Jim COLLINS dans le déploiement de la stratégie qu'il a mise en place depuis son arrivée en tant que directeur général en septembre 2014, notamment avec la duplication des installations de production de céramique HTCC de Bollène (France) vers Cambridge, MD (USA) dans le but de servir les clients américains de la défense soumis aux règles ITAR (International Trade in Arms Regulations), le renforcement de l'organisation commerciale et la poursuite des investissements pour améliorer les procédés et la productivité pour une meilleure compétitivité du groupe Egide.

A PROPOS D'EGIDE

Egide est un groupe d'envergure internationale, spécialisé dans la fabrication de boîtiers hermétiques pour composants électroniques sensibles. Il intervient sur des marchés de pointe à fortes barrières technologiques dans tous les univers critiques (Infrarouge, Optronique, Hyperfréquence, boîtiers de Puissance,...). Seul acteur global dédié, Egide est présent industriellement en France et aux Etats-Unis.

CONTACTS

- **EGIDE: Direction Financière - Philippe Lussiez**
+33 1 30 68 81 00 - plussiez@fr.egide-group.fr
- **FIN'EXTENSO: Relations Presse - Isabelle Aprile**
+33 1 39 97 61 22 i.aprile@finextenso.fr

Retrouvez toute l'information sur le site internet d'Egide : www.egide-group.com